



BULLETIN D'INSCRIPTION

SAISON 2021/2022



« les Enfants de la Goutte D'Or » (EGDO)

Affiliation à la FFF - Agrément DDJS

5, rue de la Charbonnière - 75018 PARIS

Tel : 09 53 45 13 08 - @ : footclub@egdo.fr - Site : www.egdo.fr

RENOUELEMENT 1^{ÈRE} INSCRIPTION MASCULIN

U18/U19/SENIORS

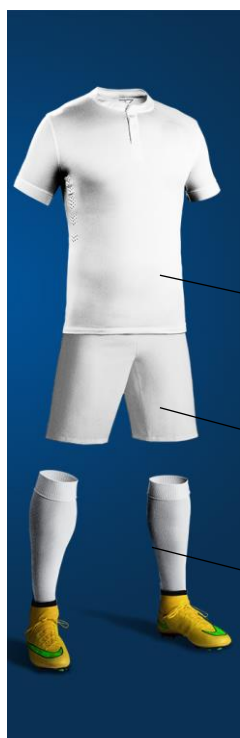
FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS

JOUEUR	PHOTO A COLLER	Nom :	Prénom :
		Né (s) le :	A :
		Tél. prioritaire :	
		Mail prioritaire :	
		Adresse postale :	

Catégorie	Années de naissance	Montant des droits d'inscription	DOCUMENTS A FOURNIR
U18/U19/ Séniors	2004 à 1988	200 €	Une photo d'identité (Papier ou numérique)
			La photocopie de la carte d'identité ou de l'acte de naissance du joueur
			La photocopie de la carte vitale ou de l'attestation Sécurité Sociale
			Questionnaire de santé rempli
			La demande de licence FFF incluant le certificat médical (si certificat non fournir celui de l'année 2019/2020)

Dotation/Package

Chaque joueur recevra Maillot, Short, Chaussettes et le survêtement en plus.



Taille maillot :
.....

Taille short :
.....

Taille chaussettes :
.....

Taille survêtement :



Précisez :

- Si le joueur **est Gardien**
- La taille :

S Adulte M Adulte L Adulte X L Adulte

- Remise des équipements au 5 rue de la charbonnière-75018-Paris



Conditions d'inscription et d'adhésion

Tarifs : à consulter sur la page 1

Inscription et modalités de règlement : l'inscription est faite pour la totalité de la saison. Paiement par chèque ou espèce. Possibilité de régler avec 4 chèques remis et datés du jour de l'inscription, avec encaissements répartis sur la saison jusqu'en février 2022 maximum.

Toute inscription est définitive et ne donne pas le droit, peu importe le motif, au remboursement ou à l'arrêt des encaissements.

Certificat médical : doit mentionner spécifiquement l'aptitude à la pratique du foot. Valable pour une durée de 3 saisons uniquement si le licencié répond à la double condition suivante :

- Être inscrit d'une saison à l'autre
- Avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur notre site Internet ou au local foot.

Si cette double condition n'est pas respectée le licencié doit fournir un nouveau certificat médical.

Tenues : elles sont la propriété du joueur (se) et doivent être impérativement adaptées à l'activité. Les chaussures et protège-tibias sont à la charge du joueur (se) et obligatoires (entraînements et matchs).

Le port du survêtement est obligatoire les jours de matchs.

Horaires de prises en charge : le respect des horaires est important afin de ne pas perturber les autres. En cas d'arrivée tardive, après l'échauffement nécessaire, le joueur peut se voir refuser de participer à la session.

Frais de transport : les frais de transport (Tickets et autres) sont à la charge du joueur.

ATTESTATION

Je soussigné(e) M. ou Mme (Nom et Prénom).....

Agissant en mon nom - licencié majeur

- Certifie que je suis en bonne santé et que rien ne m'oppose à la pratique du foot
- Certifie avoir pris connaissance et respecter les conditions d'inscription et d'admission 2021/2022 de l'activité foot
- Déclare avoir pris connaissance des tarifs et des horaires 2021/2022 pour l'activité foot
- Déclare avoir eu connaissance qu'un abandon en cours d'année ne donnera pas lieu à un remboursement
- Déclare avoir eu connaissance de la faculté de souscrire une assurance individuelle accident
- Déclare accepter la récolte de mes données personnelles en vue de communiquer des informations et/ou des newsletters liées aux activités de l'association EGDO
- Décharge le club EGDO de toute responsabilité en cas de vol pouvant survenir à l'occasion de la pratique
- Décharge le club EGDO, ses dirigeants, ses entraîneurs et les conducteurs occasionnels (parents, bénévoles,...) de toute responsabilité personnelle éventuelle en cas d'accident pendant les activités du club (stage, entraînement, match, déplacement, tournoi)
- Autorise le club EGDO (entraîneurs et dirigeants) à choisir en fonction des circonstances les moyens de transport de leur choix lors des déplacements dans le cadre des activités
- Autorise à titre gratuit l'EGDO à photographier et/ou filmer de manière collective et/ou individuelle, et à publier et/ou diffuser sur le site internet de l'association et sur tout autre support de communication ces photographies et vidéos.

Date :

Signature :

